

Sensibilisation à la cybersécurité - les bonnes pratiques pour les professionnels de santé

Sécuriser l'usage numérique dans le secteur de la santé

 Présentiel ou en classe à distance



1 jour (7 h)

Prix inter : 950,00 € HT
Forfait intra : 2.550,00 € HT

Réf.: SR106



Dans le secteur de la santé, les cyberattaques peuvent entraîner des conséquences désastreuses : vol de données patient, paralysie des systèmes informatiques, violations du RGPD... La sensibilisation de vos collaborateurs à la cybersécurité est aujourd'hui indispensable pour renforcer leur vigilance face aux menaces numériques et garantir la protection des données sensibles.

Notre formation **Sensibilisation à la Cybersécurité pour les professionnels de Santé** vise à réduire les risques liés au facteur humain en adoptant de bonnes pratiques face aux menaces numériques (phishing, malwares, failles humaines, etc.). Grâce à des cas concrets et des mises en situation, vos agents/salariés apprendront à "**identifier les menaces , protéger les données sensibles et réagir efficacement en cas d'attaque.**

A qui s'adresse cette formation ?



Pour qui

- Tous les agents/salariés d'une structure publique ou privée de la santé



Prérequis

- Aucun.

Programme

1 - Introduction

- Qu'est-ce-que la cybersécurité ?
- Protéger les actifs de l'organisation

2 - Les menaces

- La cybercriminalité
- Les acteurs malveillants
- Les insiders

3 - Les enjeux pour l'organisation et mon activité

- Les risques et impacts sur l'organisation
- Les obligations réglementaires sur la protection des données (RGPD)
- Le secret médical

4 - Les bonnes pratiques de sécurité

- La charte informatique et sa portée juridique
- La gestion des mots de passe
- Les emails et le phishing
- La messagerie sécurisée MSSANTE et APICRYPT
- Les mesures de protection des équipements (antivirus, les mises à jour, le verrouillage de session, etc.)
- La séparation des usages professionnels et personnels
- La protection des données patients et de santé
- DMP : le dossier médical partagé
- TCHAP : messagerie instantanée du secteur public
- Comment réagir face à une cyberattaque ?

5 - Conclusion

- Rappel des responsabilités



Les objectifs de la formation

- Déetecter les actes malveillants et limiter les risques juridiques et opérationnels en adoptant les bons comportements
- Protéger les informations confidentielles et sensibles
- Réagir de manière adaptée en cas de cyberattaque



Evaluation

- Pendant la formation, le formateur évalue la progression pédagogique des participants via des QCM, des mises en situation et des travaux pratiques. Les participants passent un test de positionnement avant et après la formation pour valider leurs compétences acquises.



Les points forts de la formation

- Une formation exhaustive permettant de sensibiliser et former les professionnels de santé aux enjeux de la cybersécurité, incluant la réglementation (RGPD, secret médical), la protection des données patients et la sécurisation des systèmes d'information hospitaliers
- Les participants apprendront à détecter les menaces, adopter les bonnes pratiques (gestion des mots de passe, phishing, sécurisation des équipements) et réagir efficacement en cas d'attaque
- Formation pratique : alternance de théorie et d'ateliers pour identifier les menaces, appliquer des mesures de protection et simuler des cyberattaques en conditions réelles



Dates et villes 2026 - Référence SR106



Dernières places disponibles



Session garantie

A distance

le 27 févr.

le 22 juil.

le 18 déc.

le 12 mai

le 21 oct.

Strasbourg

le 27 févr.

le 22 juil.

le 21 oct.

Sophia Antipolis

le 27 févr.

le 22 juil.

le 21 oct.

Rouen

le 27 févr.

le 22 juil.

le 21 oct.

Rennes

le 27 févr.

le 12 mai

le 21 oct.

Bordeaux

le 27 févr.

le 22 juil.

le 18 déc.

Paris

le 27 févr.

le 12 mai

le 22 juil.

le 21 oct.

le 18 déc.

Nantes

le 27 févr.

le 12 mai

le 21 oct.

Lyon

le 27 févr.

le 22 juil.

le 18 déc.

Toulouse

le 12 mai

le 22 juil.

le 18 déc.

Marseille

le 12 mai

le 21 oct.

le 18 déc.

Aix-en-Provence

le 12 mai

le 22 juil.

le 18 déc.

Lille

le 12 mai

le 21 oct.

le 18 déc.